



vous informer



# Prestations extra-légales 2012

■ seniors

[www.msa085155.fr](http://www.msa085155.fr)



L'essentiel & plus encore

Ces aides sont réservées aux personnes de plus de 60 ans bénéficiant d'un avantage vieillesse majoritaire MSA. Les conditions indiquées ne sont pas exhaustives.

Merci de vous renseigner auprès de votre MSA pour plus de précisions.

## ► Aide à domicile

Aide pour financer l'intervention d'une aide-ménagère. Service prestataire :

Bénéficiaires	Aides	Durée	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> <li>dès 60 ans avec 3 critères de fragilité</li> <li>dès 60 ans avec 3 critères de fragilité + événement brutal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>16h/mois maxi</li> <li>20h/mois maxi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 an renouvelable</li> <li>3 mois maxi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>participation selon ressources</li> <li>évaluation de la situation par un travailleur social</li> </ul>

## ► Portage de repas

Motif	Aides	Durée	Conditions
Aide pour financer un service de portage de repas	forfait 200 €	1 an	<ul style="list-style-type: none"> <li>bénéficier d'un accord d'aide à domicile</li> <li>évaluation du besoin par un travailleur social</li> </ul>

## ► Téléassistance Présence Verte

Motif	Aides	Durée	Conditions
Aide financière pour s'équiper du système Présence Verte	8 €/mois	Durée abonnement	Pas de cumul avec l'APA <b>sans condition de ressources</b>



## ► Aide au répit de l'aidant

Motif	Aides	Conditions
Favoriser le répit de l'aidant	<b>Participation aux frais :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>intervention d'une aide à domicile : 250 € ou 400 €</li> <li>hébergement temporaire en établissement : 500 € ou 800 €</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>évaluation du besoin par un travailleur social</li> <li>participation selon ressources.</li> </ul>

## ► Aide accompagnement fin de vie

Motif	Aides	Conditions
Articles et équipements non pris en charge : changes, alèses, alimentation gélifiée, etc.	1000 € limités frais réels	Demande présentée par professionnels de santé ou TS. Ressources mensuelles maximum : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1500 € / personne seule</li> <li>• 2000 € / couple</li> </ul>

## ► Accès aux soins

Aides	Conditions
60% maxi du reste à charge (après remboursement maladie et complémentaire) <ul style="list-style-type: none"> <li>• prothèses dentaires et auditives : 400 € maxi</li> <li>• frais optiques : 200 € maxi</li> <li>• semelles orthopédiques : forfait 70 €</li> <li>• prothèse capillaire : 200 €</li> </ul>	Ressources inférieures au plafond CMUC + 40%

## ► Aide pour fournitures à usage unique

Motif	Aides	Conditions
Incontinence	2 forfaits selon barème : 200 €/an ou 300 €/an	Sur présentation d'un certificat médical

## ► Prêts aux personnes âgées

Motif	Aides	Durée	Conditions
Rénovation, adaptation de l'habitat	80% des dépenses engagées <ul style="list-style-type: none"> <li>• maxi : 1065 €</li> <li>• mini : 150 €</li> </ul>	24 mensualités maxi sans intérêt	Soumis à condition de ressources et caution solidaire

## ► Aide exceptionnelle

Attribution décidée par le Comité d'Action Sanitaire et Sociale (CASS) au cas par cas d'après l'enquête réalisée par un travailleur social.

*Les aides figurant dans ce document sont déterminées par le Conseil d'Administration de la MSA Marne Ardennes Meuse et peuvent faire l'objet de modifications en cours d'année.*

**MSA Marne Ardennes Meuse**

24, boulevard Roederer

51077 Reims Cedex

N° Azur 0810 51 04 03 (prix appel local)

[www.msa085155.fr](http://www.msa085155.fr)



L'essentiel & plus encore